



## Compte rendu de la réunion du Conseil Municipal du 26 mars 2011

Le Maire ouvre la séance à 8H30

Absents excusés: M. Claude COULET qui a donné procuration à M. Didier LAITHIER  
M. Jérôme DEVAUX rejoint la séance à 9H30

Mme Anne-Marie FOLTETE est présente pour la présentation des comptes administratifs et de gestion 2010, l'affectation des résultats et la préparation du budget 2011.

1.

M. Guy MORIS est élu secrétaire de séance

Le compte rendu de la séance du conseil municipal du mardi 15 février 2011 est approuvé à l'unanimité.

### **D) VOTE DES COMPTES ADMINISTRATIFS ET DES COMPTES DE GESTION 2010**

#### **A) comptes administratifs assainissement 2010:**

a) dépenses d'exploitation:	19 989,53
recettes d'exploitation:	24 201,88 ( résultat reporté de l'exercice 2009 compris)
excédent d'exploitation:	4 212,35
b) dépenses d'investissement:	26 836,24
recettes d'investissements:	54 767,24 ( résultat reporté de l'exercice 2009 compris)
excédent d'investissement:	27 931,00

#### **B) comptes administratifs du budget communal 2010:**

a) dépenses de fonctionnement:	772 456,75
recettes de fonctionnement:	941 009,29
excédent de fonctionnement:	168 552,554
b) dépenses d'investissement:	344 753,88
recettes d'investissement:	1 043 377,35 ( résultat reporté de l'exercice 2009 compris)
excédent d'investissement:	698 623,35 (voir commentaire quartier des DOLINES)

### **C) comptes administratifs du quartier des DOLINES**

a) déficit d'investissement:	579 939,20
------------------------------	------------

Ce déficit est dû à l'achat du terrain et aux frais d'études déjà réalisés et payés.

Ce déficit apparaît dans l'excédent d'investissement sur les comptes administratifs du budget général  
Il se résorbera au fur et à mesure des ventes de terrains.

M. Le Maire s'étant retiré des débats, M. Didier LAITHIER 1er adjoint fait procéder au vote des comptes administratifs:

vote du compte administratif assainissement: pour à l'unanimité  
vote du compte administratif du budget communal: pour à l'unanimité  
vote du compte administratif du quartier des DOLINES: pour à l'unanimité

## **II) VOTE DES COMPTES DE GESTION:**

M. Le Maire fait constater que les comptes de gestion sont conformes aux comptes administratifs et demande au conseil de les approuver.

Vote: pour à l'unanimité

## **III) AFFECTATION DES RESULTATS:**

### **A) résultats des comptes administratifs d'assainissement:**

- l'excédent d'exploitation est affecté à l'exploitation du budget assainissement 2011
- l'excédent d'investissement est affecté à l'investissement du budget assainissement 2011

### **B) résultats des comptes administratifs du budget communal:**

- l'excédent de fonctionnement est affecté au fonctionnement du budget communal 2011.
- l'excédent d'investissement est affecté à l'investissement du budget communal 2011.

### **C) résultats du compte administratif du quartier des DOLINES:**

- le déficit est reporté en investissement sur le budget communal 2011.

Vote: pour à l'unanimité

## **IV) PREPARATION DU BUDGET 2011**

### **A) redevance assainissement:**

M. Le Maire propose de soumettre au vote la proposition de maintenir les mêmes tarifs qu'en 2010, à savoir une part fixe de 40,00€ pour chaque foyer

une part variable en fonction de la consommation d'eau:

- de 0 à 35 m3:.....0,10€ le m3
- de 36 à 70 m3:.....0,70€ le m3
- de 71 à 105 m3:.....0,65€ le m3
- de 106 à 140 m3:.....0,60€ le m3
- de 141 à 175 m3:.....0,55€ le m3
- de 176 m3 et plus:.....0,50€ le m3

Vote: pour à l'unanimité

### **b) vote des subventions diverses:**

M. Le Maire propose d'octroyer les subventions suivantes:

- pour les donateurs de sang:.....100,00€
- pour le club de l'amitié:.....150,00€
- pour le comice agricole:.....80,00€
- pour les amis de l'hôpital d'ORNANS:.....75,00€
- pour le collège PIERRE VERNIER:.....375,00
- pour le collège SAINTE MARIE:.....50,00€

Vote: pour à l'unanimité

**c) travaux du terrain de tennis:**

Les travaux de réfection du terrain de tennis ont coûtés, après obtention des subventions:

-3 573,00€ au club de tennis

-3 573,00€ à la commune de MEREY-SOUS-MONTROND

1.

Les autres demandes de subventions seront étudiées lors du vote du budget.

Le budget 2011 – budget d'assainissement, budget communal et budget du quartier des DOLINES – sera voté lors de la prochaine réunion du conseil municipal prévue le mardi 19 avril 2011.

**V) VALIDATION DE LA VENTE DE BOIS SUR PIED SUR LE SITE DE LA NOUVELLE STATION D'EPURATION.**

Suite à la vente au plus offrant de la coupe de bois à faire sur le site de la nouvelle station d'épuration, M. Gilbert FOLTETE, seul candidat, a été retenu pour la somme de 71,00€.

Après une rencontre avec les entreprises retenues pour les travaux, il s'avère que quelques arbres sont encore à couper.

M. Le Maire propose au conseil de confier ce travail M. Gilbert FOLTETE au prix de 6€ le stère

Vote: pour à l'unanimité

**VI) CONVENTION DE TRANSFERT DE COMPETENCE DES TRAVAUX DE VOIRIE DE LA CCPO A LA COMMUNE DE MEREY-SOUS-MONTROND.**

Face au retard pris par la CCPO pour la mise en chantier des travaux de sécurisation sur le carrefour de la RD 102 à MEREY, mise en chantier pas encore prévue au calendrier de la CCPO à ce jour; M. Le Maire demande au conseil l'autorisation de signer avec la CCPO une convention dont l'objet principal serait d'obtenir le transfert de compétence pour ce chantier de la CCPO à la commune de MEREY.

Cela ne changerait rien à l'aspect financier du dossier qui serait, comme prévu actuellement, pris en charge après octroi des subventions à 50% par la CCPO et 50% par la commune de MEREY, mais cela permettrait, sans doute, de programmer les travaux dans les prochaines semaines, la commune de MEREY devenant en l'espèce maître d'ouvrage.

Un débat s'engage sur la nécessité de ce transfert de compétences, car il y a, d'une part, l'espoir de voir les travaux commencer très rapidement et, d'autre part, le constat du manque de réactivité et des retards évidents de la CCPO pour effectuer les travaux de voirie, surtout ceux qui sont prioritaires et urgents.

Vote: 2 contre, DAMIEN REGAZZONI et THIERRY INVERNIZZI  
9 pour

**VII) INFORMATIONS DIVERSES**

Le conseil municipal demande à avoir le bilan d'activité 2010 du sentier karstique.

Mme Sandra BURDIN est chargée de le préparer et de le présenter pour la prochaine séance du conseil municipal prévue le 19 avril 2011.

Face à la forte augmentation de la prime d'assurance de la commune par la compagnie AXA, M. Xavier MANIN est mandaté par M. Le Maire pour consulter d'autres compagnies et obtenir auprès d'elle des devis comparatifs.

La séance est levée à 12 heures